



VRAIMENT
PUBLIC

Présentation et
analyse de la
réforme Dubé: le
projet de loi n° 15



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme
Dubé: le projet de loi n° 15

Plan de présentation

- Le processus de consultation du projet de loi n° 15
- Le réseau qu'il nous faut
- L'état actuel du réseau de la santé et des services sociaux
- Présentation du projet de loi n° 15
 - Une société d'État qui centralise et administre le réseau de manière « efficace »
 - Un projet visant la privatisation
 - Santé Québec comme employeur unique et autoritaire
 - En bref
- Pour en savoir plus



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Le processus de consultation du projet de loi
n° 15

Le processus de consultation du projet de loi n° 15

- Le projet de loi a été déposé le 29 mars 2023.
- Une commission parlementaire invitant différents groupes à venir commenter le projet de loi a été tenue en mai.
 - La CSN a été présente le 9 mai.
 - Une douzaine de groupes ont été refusés.
- L'analyse détaillée du projet de loi par les parlementaires a démarré le 31 mai. L'analyse prendra une pause à l'été puis continuera à l'automne.
- Suite à ce processus, le projet de loi devra être adopté par l'Assemblée nationale.
- Les différentes mesures prévues au projet de loi prendront alors effet à partir de différentes dates.



VRAIMENT
PUBLIC

Le réseau qu'il nous faut



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Le réseau qu'il nous faut



- ✓ Consolider le caractère public du réseau pour assurer un accès à des soins et des services de qualité
- ✓ Garantir un financement à la hauteur des besoins
- ✓ Assurer une gestion décentralisée, démocratique et publique
- ✓ Valoriser le personnel et les professions

Maintien de
l'équité
salariale

Conditions
de travail

Respect de
l'autonomie
professionnelle

Enrayer le
racisme
systémique

Conciliation
famille-travail-
études



VRAIMENT
PUBLIC

L'état actuel du réseau de la santé et des services sociaux



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
L'État actuel du réseau de la santé
et des services sociaux

Cela fait 30 ans qu'il y a des réformes dans le réseau

- Les 3 dernières réformes n'ont pas amélioré l'accès ou la qualité des services.
- La réforme Barrette n'est toujours pas complétée et le personnel cherche encore « qui fait quoi ». Pendant ce temps, on ne s'occupe pas des personnes.

Le réseau se privatise sans gains pour l'accessibilité, la qualité, l'amélioration des conditions de travail, les finances publiques, etc.

- Pensons à la première ligne qui est passée des CLSC aux GMF, à la privatisation des stationnements ou des buanderies, aux agences de placement, etc.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
L'État actuel du réseau de la santé
et des services sociaux

La pandémie de COVID-19 a fait exploser les besoins de santé et de services sociaux tout en laissant le personnel épuisé.

La pénurie de main-d'œuvre fait rage au Québec et le réseau n'est pas attractif. Au contraire, les gens quittent le navire!

- Plus de 50 000 personnes sont présentement absentes dans le réseau

**Est-ce vraiment le bon moment pour lancer une nouvelle réforme?
La réponse est clairement non!**



VRAIMENT
PUBLIC

Présentation du projet de loi n° 15



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le
réseau de manière « efficace »

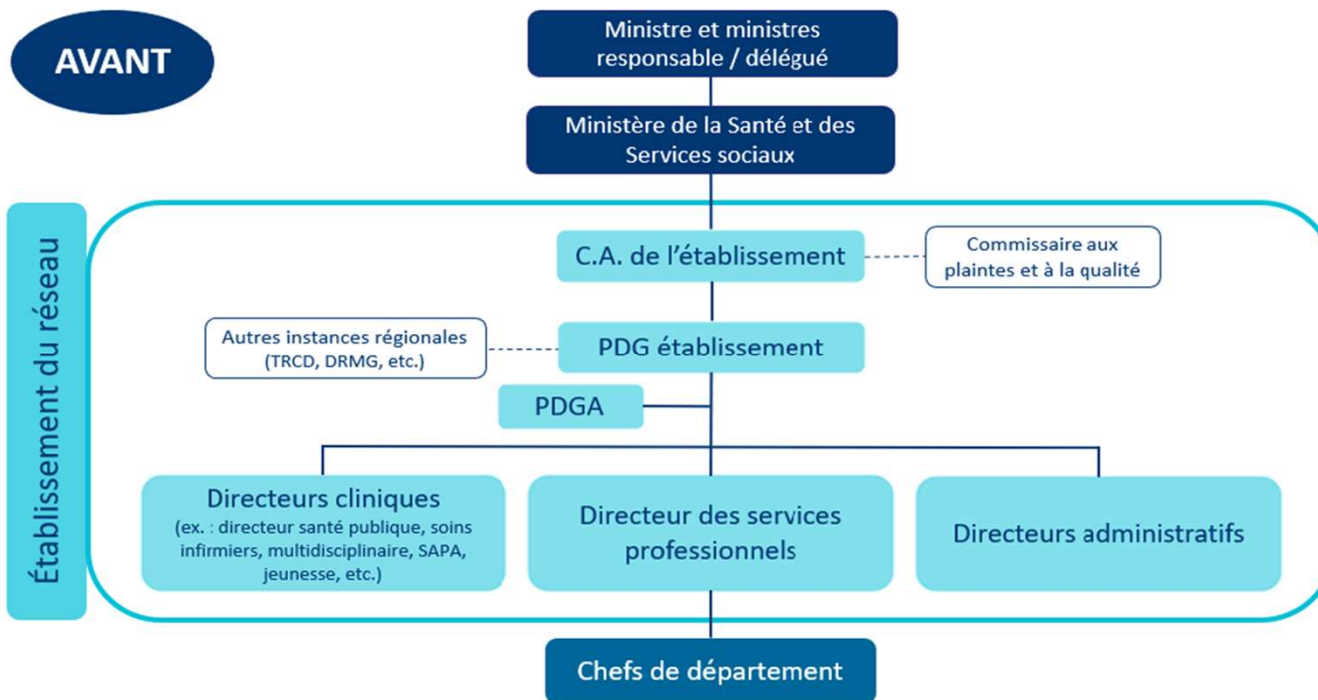
- Le gouvernement crée une société d'État, Santé Québec, pour administrer le réseau de manière « efficace ».
 - Le ministre de la Santé et des Services sociaux aura essentiellement le rôle d'établir les grandes orientations de Santé Québec en matière d'offre de soins et de services.
 - Santé Québec a comme mission d'offrir des services de manière « efficace » en respectant les budgets alloués par le gouvernement.
 - Santé Québec inclut l'ensemble des établissements du Québec.
 - Santé Québec est administrée par un conseil d'administration composé de « top gun » provenant du privé et de quelques fonctionnaires empruntés au ministère de la Santé et des Services sociaux.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le réseau de manière « efficace »

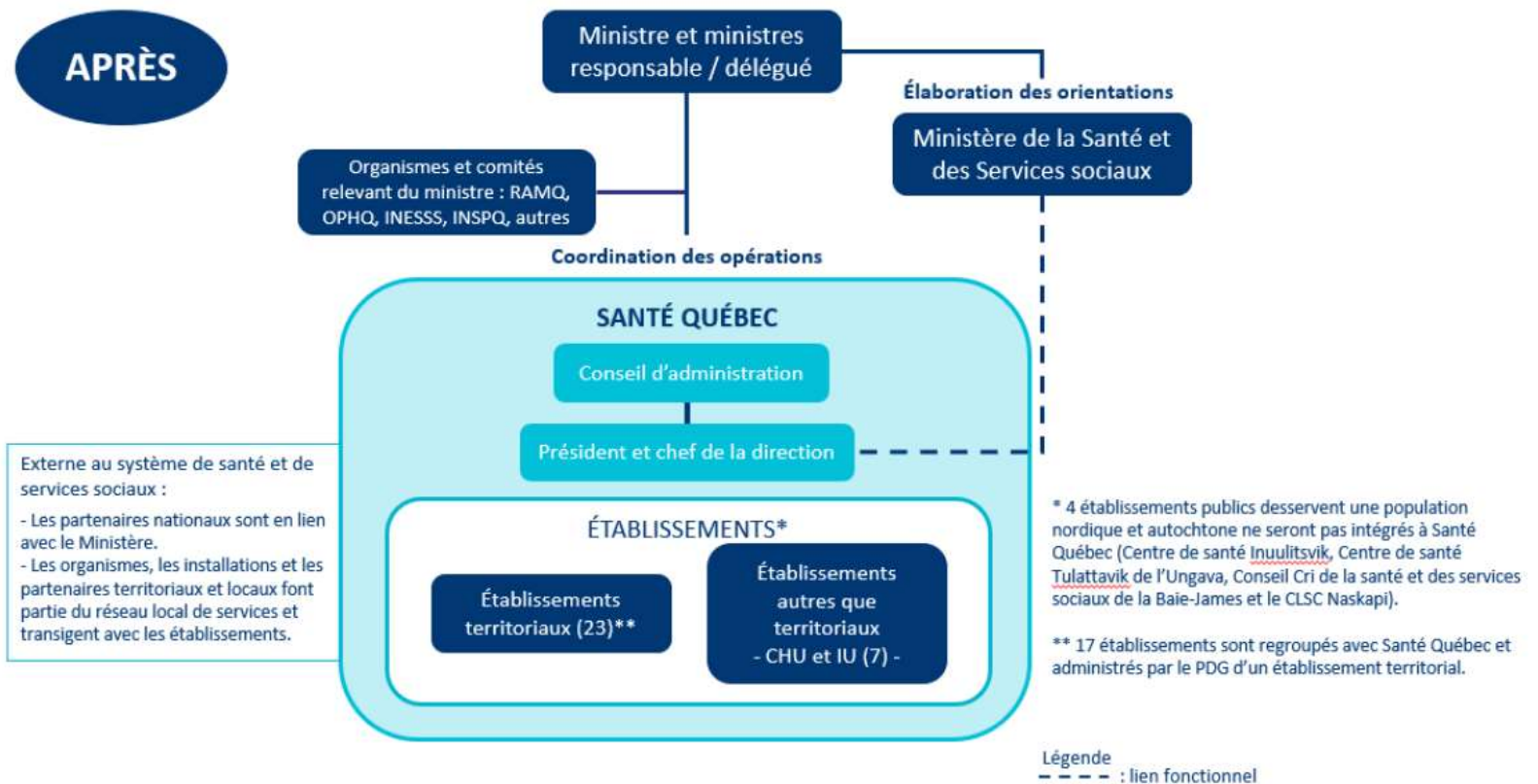
Structure actuelle du système de santé et de services sociaux





VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
 Une société d'État qui centralise et administre le réseau de manière « efficace »





VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le
réseau de manière « efficace »

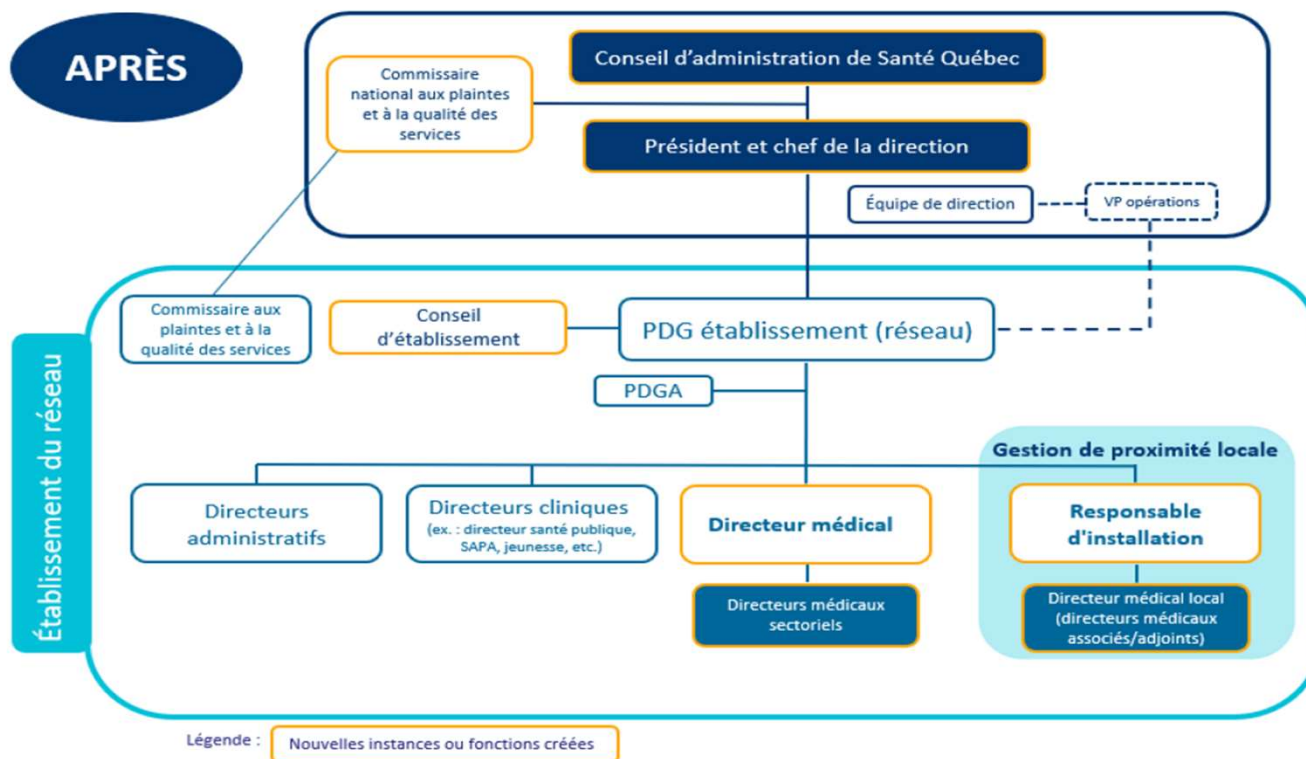
- Santé Québec nomme un PDG et les membres du conseil d'établissement pour chacun des établissements.
- Le gouvernement promet l'ajout de cadres pour faciliter une gestion de proximité.
- Plusieurs comités sont prévus par établissement, mais aucun ne comprend les employés des catégories 2 et 3.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le réseau de manière « efficace »

Exemple d'établissement du réseau





VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le
réseau de manière « efficace »

Quels sont les risques liés à la création de Santé Québec?

- Le ministre de la Santé et des Services sociaux ne sera plus directement imputable de ce qu'il se passe dans le réseau.
- Les députés ne pourront plus questionner le ministre de la Santé et des Services sociaux lorsqu'ils observeront des problèmes.
- Les établissements n'auront plus à diffuser de manière transparente plusieurs données et ces dernières ne seront connues que par Santé Québec.

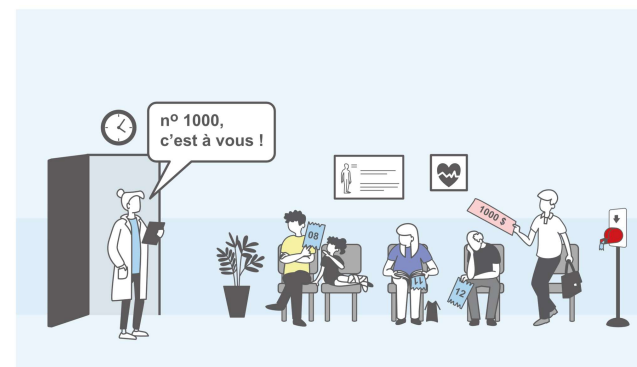


VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le
réseau de manière « efficace »

La cible de l'efficacité n'est aucunement définie dans les 1 200 articles du projet de loi.

- Nous craignons que l'efficacité visée par le projet de loi soit surtout celle des listes d'attente, des budgets équilibrés, de l'augmentation de la reddition de comptes et de l'organisation du travail par le LEAN.





VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le
réseau de manière « efficace »

- Un nouvel intermédiaire, Santé Québec, créera des liens plus distants avec les autres organismes liés à la santé et au bien-être (ex. : Écoles, CPE), ce qui nuira à la prévention et à l'action sur les déterminants sociaux de la santé.
- Le réseau sera administré par des « top gun » sans lien avec le milieu et une représentation démocratique des travailleurs et travailleuses.

Est-ce que le projet de loi du ministre Dubé va améliorer
l'imputabilité et vraiment viser l'efficacité du réseau?
La réponse est clairement non!



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Une société d'État qui centralise et administre le
réseau de manière « efficace »

Nous voulons un réseau décentralisé qui est service de l'amélioration de la santé et du bien-être des populations locales.

Nous voulons un réseau de qualité, accessible, universel et gratuit.

Nous voulons un gouvernement démocratique et responsable devant la population et ses représentants démocratiques.

Nous voulons une place sur les instances décisionnelles pour les travailleurs et travailleuses ainsi que pour la société civile.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Un projet visant la privatisation

L'officialisation d'un réseau privatisé

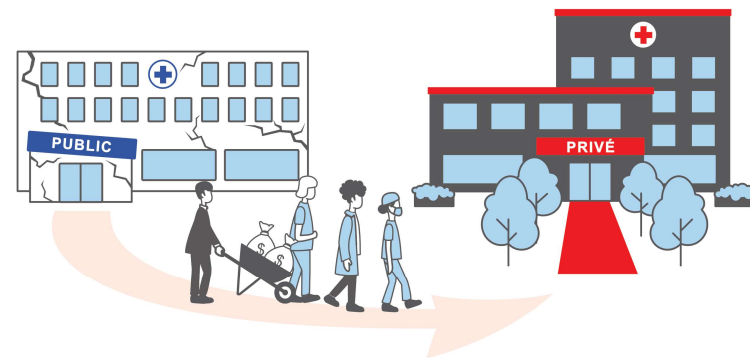
- La CAQ aime le privé en santé. Le gouvernement permet maintenant à certains médecins de pratiquer tant au public qu'au privé. Elle a aussi annoncé la création d'hôpitaux privés.
- Selon l'article 647 du projet de loi, le rôle du ministre de la Santé et des services sociaux est de: « surveille le marché des services du domaine de la santé et des services sociaux, notamment afin d'en connaître l'offre et la demande et les circonstances dans lesquelles les personnes ont accès aux services offerts ».



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Un projet visant la privatisation

Quels sont les risques liés à l'officialisation de la privatisation?



- Devons-nous rappeler au gouvernement les ratés des PPP en santé et le scandale de corruption? Devons-nous rappeler au gouvernement que l'objectif du secteur privé est de faire du profit?!
- L'efficacité de l'entreprise privée est jugée en termes de rapidité de l'offre de services et non pas en termes de qualité de l'intervention, du coût pour le contribuable (+150%), du coût pour l'utilisateur (voir la hausse des assurances collectives) ou de son accessibilité.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Un projet visant la privatisation

Santé Québec devient un distributeur d'offres de services jugés les plus efficaces entre un réseau public surchargé, sous-financé et empêtré dans la reddition de comptes, et une offre privée qui choisit sa clientèle et ses conditions d'exercice.

- Le ministre de la Santé et des Services sociaux devient alors une sorte de ministre de l'Économie de la santé.

Est-ce que le projet de loi du ministre Dubé va améliorer
l'accès à des soins et à des services pour tous?
La réponse est clairement non!



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Un projet visant la privatisation

Nous voulons un réseau Vraiment public.

Nous voulons que le gouvernement s'engage à déprivatiser le réseau.

Nous voulons que les entreprises à but lucratif en santé et services sociaux répondent à des exigences strictes de transparence et de qualité.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Santé Québec comme employeur unique et
autoritaire

Santé Québec comme employeur unique

- Puisque l'ensemble des établissements se trouvent absorbés par Santé Québec, il n'y aurait alors qu'un seul employeur pour l'ensemble du personnel du réseau.
- Le gouvernement fait la promotion de cette idée en disant que:
 - Cela va répondre au besoin de mobilité du personnel grâce à une ancienneté réseau.
 - Cela va permettre de forcer des milieux de travail à adopter certains modes d'organisation du travail jugés plus efficace par Santé Québec.
- La CAQ a déjà annoncé que la formule de l'employeur unique permettra de centraliser certains services comme celui de la gestion de la paie ou de l'approvisionnement.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15 Santé Québec comme employeur unique et autoritaire

Quels sont les risques liés à l'employeur unique?

- L'employeur unique permet de centraliser, donc de privatiser certains secteurs du réseau.
- L'employeur unique éloigne encore plus les décideurs, Santé Québec, de la réalité terrain et de ses besoins.
- Les conditions de travail se dégradent d'une réforme à l'autre et avec les coupes budgétaires. La pénurie de main-d'œuvre fait mal au réseau public: la seule solution est l'amélioration des conditions de travail et d'exercice.
 - Rappelons que ces réformes et ce manque de respect du personnel du réseau touche particulièrement les femmes qui y sont majoritairement employées (82 %) ainsi que les personnes issues de l'immigration (13%-25 %).



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Santé Québec comme employeur unique et
autoritaire

Quels sont les risques liés à l'employeur unique?

- L'ancienneté nationale n'est pas une mauvaise idée en soi, mais elle peut être liée à plusieurs problèmes. Il aurait fallu la négocier!
- Le gouvernement oblige ainsi à fusionner les unités d'accréditation pour former 4 grands syndicats, soit un par catégorie d'emploi. Ceci est une négation de la liberté d'association et oblige à une lutte syndicale stérile.

Est-ce que le projet de loi du ministre Dubé va rapprocher les solutions des besoins? Est-ce que le projet de loi du ministre Dubé va donner le goût de travailler dans le réseau et d'y rester? **La réponse est clairement non!**



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
Santé Québec comme employeur unique et
autoritaire

Nous voulons une plus grande autonomie au niveau local. Une gestion proche du terrain, proche des problèmes et proche des solutions.

Nous voulons que le secteur d'emploi majoritairement féminin soit exemplaire dans les conditions d'emploi et d'exercice qu'il offre, qu'il respecte ses employés et leur dévouement.

Nous voulons le respect de la liberté d'association.



VRAIMENT PUBLIC

Présentation et analyse de la réforme Dubé et de son projet de loi n° 15
En bref

Ce que propose le projet de Dubé

- Aucune solution pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins et des services.
- Aucune solution à l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.
- Un paravent à la reddition de comptes politique.
- Une privatisation du réseau.
- Une gestion centralisée par un employeur unique.

Ce que propose la CSN

- Un réseau décentralisé.
- Un réseau public et accessible.
- Un réseau démocratique qui appartient à tous les Québécois et Québécoises.

Rappelons à la CAQ les principes démocratiques
Rappelons à la CAQ à qui appartient le réseau
Luttons pour un réseau Vraiment public



VRAIMENT
PUBLIC

Pour en savoir plus, suivez-nous sur le site internet de la campagne Vraiment public ou sur les réseaux sociaux

